

Le conseil municipal s'est réuni le 26 août 2011 :

Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD)

Il a été modifié après la consultation obligatoire du SIAB (Syndicat Intercommunal de l'Agglomération Blésoise) qui a vérifié sa cohérence avec le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale).

Travaux d'aménagement de sécurité de la RD 766 devant l'école

La SARL RICHARD a été retenue pour effectuer ces travaux destinés à limiter la vitesse des véhicules venant d'Orchaise et à protéger les enfants et les parents fréquentant l'école et l'Accueil de loisirs .Leur montant est estimé à 14773,59 € TTC.

Stagiaires de l'accueil de loisirs

Pour leur participation à l'accueil des enfants cet été, les trois stagiaires recevront une gratification de 250 € chacun pour ce stage pratique du Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA).

Participation de la commune pour la mise à disposition d'un terrain privé

Nouveaux propriétaires du Moulin de Molineuf depuis 2009, M. et Mme. TERRY mettent gracieusement à disposition de la commune un terrain pour les manifestations festives du Trail des Moulins, du 14 juillet et du Bric à Brac.

Le conseil municipal a donc décidé de leur rembourser les consommations d'eau et d'assainissement (à l'exclusion de l'abonnement) liées à l'utilisation de ce terrain.

Rapport annuel 2010 du Service Public de l'assainissement

Il n'y a pas eu de travaux sur les réseaux en 2010. Les prix de la redevance et de l'abonnement restent inchangés.

Par contre, cette année la station d'épuration de la Bailleterie va être neutralisée, vidée et désinfectée.

La pompe de la place du 11 novembre) a du être changée ***:Il est rappelé à chacun qu'il est interdit de mettre des produits chimiques et nocifs dans les égouts...ainsi que tout objet genre lingettes ou serpillières !***

Le Théâtre du Hérisson

Le théâtre a fait un don de 470 € à la commune pour participer à l'achat des nouveaux rideaux de scène et aux travaux de réfection de la salle des fêtes.

L'inauguration du jardin public et de l'aménagement du pont de la Cisse

Elle aura lieu le 30 septembre à 16h 30 en présence du Ministre de la Ville, du Député d'arrondissement et des enfants de l'école.

Procès Commune de Molineuf-SARL Guillon-Site et Concept

La commune a été condamnée à verser 187 118 €TTC à la Sarl Guillon

Site et Concept , maître d'œuvre ,est condamné à garantir la commune à hauteur de 179 365 €TTC.

Suite à la demande de l'Association SOS Molineuf, un arrêt de chantier avait été imposé par le tribunal : Coût du préjudice à régler par la commune : 56 000€, ainsi que les frais d'expertise (9 191 € TTC)

Dimanche 4 septembre

A eu lieu le vide-grenier organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers. Malgré un temps maussade , les cinquante exposants ont reçu la visite de nombreux chineurs.



5 septembre 2011 :

Les élus ,parents d'élèves et enseignants étaient mobilisés ce matin dans les écoles du RPI « Chambon-Molineuf-Orchaise » ,afin d'obtenir le maintien de la 6^{ème} classe élémentaire à Chambon-

.La réponse est attendue mi-septembre .

Au programme ces prochaines semaines

Dimanche 11

Randonnée pédestre organisée par la Molineuvoise. Départ 8h.

Samedi 10 et dimanche 11

Samedi 17 et dimanche 18

6^{ème} Promenade Artistique de Molineuf

Vous êtes conviés ces 2 week-ends, de 14 à 19h, à découvrir 40 artistes et quelques temps forts ! Cette année, l'exposition-promenade ne connaît pas de frontières : un peintre japonais, une américaine et un couple d'artistes anglais participeront aux très nombreuses œuvres à découvrir dans les sites marquants du village et autant d'artistes locaux et de la région Centre qui ne le sont pas moins : peintres, sculpteurs, photographes, plasticiens...

PROMENADE ARTISTIQUE MOLINEUF



Week-ends des 10-11 & 17-18
septembre 2011
de 14h à 19h

Dimanche 11 septembre-16 heures :

Lancement de la « flottille de la mémoire » par l'artiste Aprille Best Glover.

Dimanche 18 septembre après-midi :

Animation musicale par l'Harmonie Fanfare d'Orchaise .

Samedi 1 et Dimanche 2 octobre : Sortie en Bretagne avec la Molineuvoise

Du 5 au 9 octobre

Exposition « **les insectes** » à la bibliothèque

Mercredi, jeudi, vendredi de 15 à 19h et samedi-dimanche de 10h à 12h et de 15h à 18h

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le jeudi 29 septembre à 20h30.

Permanences du Maire et des adjoints : tous les samedis matins de 10h à 12h à la Mairie.

La Mairie et l'agence postale sont ouvertes de 15h à 18h les mardi , mercredi, jeudi et vendredi et le samedi de 9h à 12h.

La bibliothèque ouvre ses portes , le mercredi de 15h à 19h et le samedi de 10h à 12h30.

Site internet du village : www.molineuf.fr.

« Mairie de Molineuf » est maintenant sur Facebook. Vous pouvez devenir 'fan' et rajouter vos commentaires, photos et vidéos.

Contact / Idées / Articles : Bridget Poher (bridgetpoher@gmail.com) ou Florence Vial (florence.vial-monchanin@laposte.net)